

RAPPORT DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS DES AGENTS DU COMMERCE
INTÉRIEUR SUR LA RÉGLEMENTATION
RELATIVE A L'ÉCLAIRAGE

Du 28 au 29 novembre 2018

Hôtel Etoile du Lac, Lac Rose, Dakar

Introduction

Suite aux nouvelles dispositions réglementaires avec le décret n°2017-1411 du 13 juillet 2017 portant interdiction de l'importation, de la production et de la commercialisation au Sénégal de lampes à incandescence et promotion des lampes à économie d'énergie, un atelier s'est tenu du 28 au 29 novembre 2018 à l'hôtel Etoile du Lac, au Lac Rose.

L'organisation de cette session de deux jours s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions opérationnelles pour assurer l'effectivité des dispositions réglementaires, notamment dans son volet renforcement de capacités.

L'objectif visé était de former les agents du commerce intérieur sur la nouvelle réglementation relative à l'éclairage ainsi que sur les technologies d'éclairage en vue de rendre effectif le contrôle des lampes au Sénégal en application des dispositions dudit décret.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie officielle de la session a débuté avec les mots introductifs de Mme Oumy Khairy DIOP, Directrice de la Stratégie et de la Réglementation, représentant M. Le Ministre du Pétrole et des Energies.

A sa suite, la Directrice de la Planification et des Etudes de l'AEME, Mme Mame Coumba NDIAYE, représentant M. Le Directeur Général de l'AEME, empêché, a relevé le contexte de l'atelier et particulièrement les enjeux de l'éclairage efficace. Elle a également rappelé la volonté de l'Etat de renforcer le cadre réglementaire de la maîtrise de l'énergie. Elle a fini son propos en donnant un aperçu du Programme Eclairage Efficace qui constitue un volet important de la politique d'efficacité énergétique de l'AEME.

Mme Magatte Fall DIOP, représentante du Responsable du Programme Energie Durable PED/GIZ, partenaire technique de l'AEME, est revenue sur l'intérêt de la collaboration pérenne dans le cadre du Programme Energie Durable (PED) et a réitéré l'engagement de la GIZ à accompagner les structures du secteur pour assurer de meilleures performances.

Elle a par ailleurs soulevé l'importance d'un cadre réglementaire adapté pour assurer les conditions de développement de la maîtrise de l'énergie, et surtout, l'intérêt du suivi-évaluation pour mesurer les progrès et les résultats atteints dans la mise en œuvre des dispositions réglementaires.

Mme Mame Khady MBAYE qui a représenté M. Le Directeur du Commerce Intérieur est revenue sur la nécessité de l'atelier d'information qui constitue un préalable sûr pour assurer l'application des dispositions réglementaires. Elle a également souligné l'intérêt d'un cadre réglementaire adéquat pour des conditions en faveur de la maîtrise d'énergie.

L'ouverture officielle a été faite par Mme Oumy Khairy DIOP qui dans son discours, a montré comment cet atelier constitue une priorité pour améliorer l'efficacité énergétique au Sénégal.



Elle a, en outre, souligné les enjeux qui structurent ce décret et comment il constitue un important jalon dans l'amélioration de la réglementation et contribue à renforcer l'efficacité énergétique au Sénégal. Elle a terminé son discours sur la nécessité de progresser dans la mobilisation d'économies d'énergies dans l'éclairage qui sont un moyen d'allègement des dépenses énergétiques pour les ménages, les entreprises et l'Etat. Enfin, elle a exprimé ses remerciements à la GIZ, à travers le PED, qui soutient la mise en œuvre du plan d'actions pour vulgariser les dispositions réglementaires.

Déroulement des travaux

Deux groupes ont été formés le 1^{er} jour et un seul groupe le 2^{ème} jour.

Le 1^{er} jour, les deux groupes ont suivi des programmes différents. Le 1^{er} groupe a été orienté sur les aspects réglementaires avec le décret et ses arrêtés d'application tandis que le second s'est intéressé aux aspects techniques pour la reconnaissance physique des différentes technologies d'éclairage. Pour le 2^{ème} jour, seuls les aspects techniques ont été abordés.

Au total, 61 participants ont été enregistrés le 1^{er} jour et 42 pour le 2^{ème} jour.

Conformément aux points inscrits à l'agenda (en annexe), les travaux se sont déroulés avec des séquences de présentations et de questions/réponses comme suit :

1-Programme éclairage efficace et nouvelles dispositions réglementaires

Cette présentation a été faite par Mme Mame Coumba NDIAYE, Directrice de la Planification et des Etudes de l'AEME.



Photo : Régime juridique des lampes

Les points suivants ont été abordés:

- les enjeux liés à l'éclairage et les différentes composantes du programme Eclairage Efficace ;
- les limites du cadre réglementaire sous le régime du précédent décret,
- les principales innovations apportées par le nouveau décret ainsi que ses différentes dispositions ;

- la composante relative à la diffusion de lampes LEDs ainsi que celle relative au laboratoire de contrôle et au dispositif de gestion des déchets ;
- le plan d'actions global pour l'opérationnalisation des dispositions du nouveau décret.

2. Les différentes technologies d'éclairage

Ce module a été assuré par M. Babacar NDIAYE, Directeur du Cabinet ENERIS. La présentation a permis de mettre en exergue plusieurs points :

- ✓ les procédés physiques pour produire de la lumière ;
- ✓ les technologies d'éclairage à incandescence et à luminescence ;
- ✓ les caractéristiques des technologies existantes ;
- ✓ les différences conceptuelles, physiques et pratiques entre l'incandescence et la luminescence ;
- ✓ les supports de marquage pour distinguer les différentes technologies ;
- ✓ les principaux avantages et inconvénients notamment dans la consommation d'énergie ;
- ✓ les lampes les plus courantes et leurs propriétés.

La présentation a permis de mettre en débat des questions telles que :

- l'accessibilité des lampes à économie d'énergie ;
- les compétences des acteurs dans l'installation électrique et leur compréhension des enjeux en terme de consommation d'énergie ;
- la qualité des équipements ;
- le confort lié au service d'éclairage ;
- l'efficacité des supports pour le contrôle.



3-L'application « AEME Eclairage efficace et réglementation »

M. Julien POTRON, Directeur de la société Nadji-Bi a présenté l'application informatique conçue. Cette application, pour l'instant en version bêta, est téléchargeable sous Android. Elle permet aux agents du commerce intérieur d'accéder à temps réel à des informations sur les aspects tels que :

- les différentes technologies d'éclairage ;
- la reconnaissance physique/visuelle des technologies visées par la réglementation ;
- le régime juridique des différentes technologies ainsi que leur codification douanière ;
- la nouvelle réglementation.

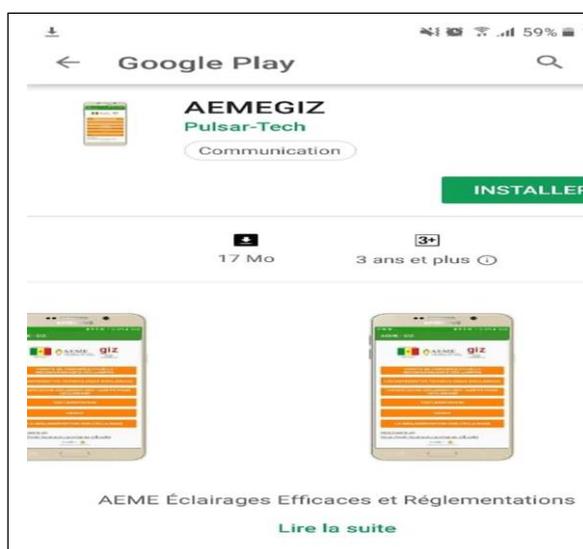


Photo : Aperçu sur l'application téléphonique AEME Eclairage Efficace et Réglementation

4- Les différents arrêtés d'application

Cette partie de la session a consisté en la présentation des différents projets d'arrêtés sur l'autorisation exceptionnelle des lampes halogènes et sur le contrôle de conformité aux normes des lampes par respectivement Mme Mame Khady MBAYE de la DCI et par M. Souleymane NDIAYE de l'ASN. Les observations et recommandations suivantes ont pu être recueillies sur ces projets de textes réglementaires :

- ✓ l'absence de sanctions explicites dans le décret ;
- ✓ la pertinence du principe d'autorisation exceptionnelle pour la production locale ;
- ✓ la question du délai de délivrance de l'autorisation exceptionnelle par la DCI ;

- ✓ la portée de l'avis technique de l'AEME (à rendre obligatoire dans le processus) ;
- ✓ les détails sur le processus d'homologation des normes et l'effectivité du contrôle de conformité ;
- ✓ la nécessaire reformulation de certains points tels que : article 2 in fine et article 6 de l'arrêté sur l'autorisation exceptionnelle des lampes halogènes.

5- Reconnaissance des lampes à incandescence et des lampes fluorescentes

Ces modules ont été animés par M. Babacar BATHIERY, Directeur de la société ADMEC. Ils ont permis de fournir aux participants un ensemble de ficelles pratiques pour une reconnaissance sûre de ces technologies d'éclairage. Ils offrent des outils d'appréciation et de distinction des technologies telles que :

- ✓ la différenciation des technologies selon leur consommation et leur rendement ;
- ✓ la présentation des éléments visuels de reconnaissance ;
- ✓ la présentation des éléments fonctionnels de reconnaissance.



Photo : Techniques de reconnaissance des lampes

6-Reconnaissance des lampes LEDs

Ce module a été animé par M. Julien POTRON. Il a porté sur la technologie LEDs. Il s'agissait de déterminer avec les participants les principales caractéristiques de cette technologie. Il a été question de livrer aux participants :

- ✓ les éléments caractéristiques des LED :
 - fonctionnement ;
 - processus de conception ;
 - propriétés techniques ;
 - avantages comparatifs.
- ✓ la base d'appréciation pour le contrôle ;
- ✓ les éléments visuels de reconnaissance ;
- ✓ les éléments fonctionnels de reconnaissance.

Le module a été aussi une occasion pour aborder les défis du contrôle de l'éclairage pour la DCI.

7- Travaux de groupe et contrôle des connaissances

Cette partie a comporté les points suivants :

- ✓ contrôle du niveau d'appropriation des savoirs en travaux pratiques de groupe ;
- ✓ récapitulatif des points de contrôle des lampes ;
- ✓ consolidation des savoirs ;
- ✓ test des connaissances par l'AEME sur :
 - les points de reconnaissance des technologies ;
 - les points de contrôle ;
 - la détection des ressemblances.
- ✓ consolidation des acquis ;
- ✓ restitution des travaux de groupe.



Photo : Techniques de reconnaissance spécifique au LED



Photo : Travaux pratiques et tests des savoirs



Photo : Travaux de groupe

Clôture de l'atelier par l'AEME, le PED/GIZ et la DCI

Mme Mame Coumba NDIAYE de l'AEME a adressé ses vifs remerciements au PED/GIZ, à la DSR et à la DCI. Elle a aussi remercié les participants de leur participation active à l'atelier. Elle a, par ailleurs, rappelé les autres actions et étapes du plan d'actions qui contribueront toutes à assurer l'application effective du décret. Mme NDIAYE a plaidé pour l'utilisation de l'application mobile pour un système de contrôle efficace. A cet égard, un courrier officiel à la DCI contenant l'url de l'application et un mail aux différents participants seront envoyés, donnant ainsi la possibilité d'accès aux ressources techniques et didactiques.

Mme Magatte Fall DIOP du PED/GIZ a rappelé l'engagement du PED à soutenir les actions en faveur du renforcement de l'efficacité énergétique. Elle s'est félicitée de la réussite de l'atelier tant dans la mobilisation des acteurs que dans le contenu des modules proposés.

Mme Diop a également plaidé pour une poursuite rapide des activités du plan d'actions dans le sens de garantir les conditions cadres pour un développement de la maîtrise de l'énergie au Sénégal.

La clôture officielle de la session a été faite par Directeur Adjoint du Commerce Intérieur, M. Samba NDAO. Il s'est réjoui de la forte mobilisation des agents venus de Dkar et de l'intérieur du Sénégal. Ce sont 34 départements qui ont ainsi été représentés. Cette forte présence manifeste tout l'intérêt que la DCI et ses agents portent à la question du contrôle des lampes. Il a exprimé toute l'importance que revêt la session destinée au renforcement des capacités des agents et espère que les séminaristes se sont appropriés les outils mobilisés à leur profit. Il a par ailleurs remercié l'AEME et a magnifié le sens de la collaboration entre cette dernière, la DCI et les formateurs. Il a également plaidé pour la généralisation de ce genre d'exercice.

AGENDA GROUPE 1, JOUR 1		
HEURES	SUJET	INTERVENANTS
08H30-09H00	Accueil et installation	
09H00-09H30	Cérémonie d'ouverture	
	Mot de bienvenue de Monsieur le Directeur Général de l'AEME	AEME
	Allocution de Monsieur le Directeur du Commerce Intérieur	DCI
	Allocution de Mme Béatrice Vincent	GIZ/PED
	Allocution du Représentant de Monsieur le Ministre du Pétrole et des Energies	MPE
09H30-10H00	Pause-café	
	Début de la formation	
10H00-10H15	Présentation du projet Eclairage Efficace et des dispositions du décret 2017-1411	AEME
10H15-10H45	Discussions	Assistance
10H45-11H15	Les différentes technologies d'éclairage visées par la réglementation et leurs spécifications	Formateur
11H15-11H45	Discussions	Assistance
11H45-12H00	Nomenclature douanière et technologies d'éclairage	DGD
12H00-12H20	Présentation de l'arrêté 1 relatif à l'autorisation exceptionnelle des lampes à incandescence halogènes et modalités de mise en œuvre	DCI
12H20-13H00	Discussions sur l'arrêté 1	Assistance
13H-14H30	Pause déjeuner	
14H30-14H50	Présentation de l'arrêté 2 relatif au contrôle de conformité des lampes à économie d'énergie et modalités de mise en œuvre	ASN
14H50-15H30	Discussions sur l'arrêté 2	Assistance
15H30-16H00	Pause-café	
16H00-16H45	Approfondissement sur les technologies d'éclairage et simulations de cas pratiques	Assistance/Formateurs/Intervenants
16H45-17H15	Vérification des connaissances et discussion générale	Assistance/Formateurs/Intervenants
17h15-17h30	Clôture de la journée	

AGENDA GROUPE 2-1, JOUR 1		
HEURES	SUJET	INTERVENANTS
8H30-09H00	Accueil et installation	
09H00-09H30	Cérémonie d'ouverture	
	Mot de bienvenue de Monsieur le Directeur Général de l'AEME	AEME
	Allocution de Monsieur le Directeur du Commerce Intérieur	DCI
	Allocution de Mme Béatrice Vincent	GIZ/PED
	Allocution du Représentant de Monsieur le Ministre du Pétrole et des Energies	MPE
09H30-10H00	Pause-café	
	Début de la formation	
10H00-10H15	Présentation du projet Eclairage Efficace et des dispositions du décret 2017-1411	AEME
10H15-10H45	Discussions	Assistance
10H45-11H15	Les différentes technologies d'éclairage visées par la réglementation et leurs spécifications	Formateur
11H15-11H45	Discussions	Assistance
11H45-12H30	Reconnaissance physique des lampes à incandescence	Formateur
12H30-13H00	Discussions sur les lampes à incandescence	Assistance
13H00-14H30	Pause déjeuner	
14H30-15H15	Reconnaissance physique des lampes à économie d'énergie	Formateur
15H15-15H45	Discussions sur les lampes à économie d'énergie	Assistance
15H45-16H00	Pause-café	
16H00-16H45	Simulation de contrôle de terrain	Assistance/Formateurs/AEME
16H45-17H15	Vérification des connaissances et discussion générale	Assistance/Formateurs/AEME
17h15-17h30	Clôture de la journée	

AGENDA GROUPE 2-2, JOUR 2		
HEURES	SUJET	INTERVENANTS
08H30-09H00	Accueil et installation	
09H00-09H30	Cérémonie d'ouverture	
	Mot de bienvenue de Monsieur le Directeur Général de l'AEME	AEME
	Allocution de Monsieur le Directeur du Commerce Intérieur	DCI
	Allocution de Mme Béatrice Vincent	GIZ/PED
	Allocution du Représentant de Monsieur le Ministre du Pétrole et des Energies	MPE
9H30-10H00	Pause-café	
	Début de la formation	
10H00-10H15	Présentation du projet Eclairage Efficace et des dispositions du décret 2017-1411	AEME
10H15-10H45	Discussions	Assistance
10H45-11H15	Les différentes technologies d'éclairage visées par la réglementation et leurs spécifications	Formateur
11H15-11H45	Discussions	Assistance
11H45-12H30	Reconnaissance physique des lampes à incandescence	Formateur
12H30-13H00	Discussions sur les lampes à incandescence	Assistance
13H00-14H30	Pause déjeuner	
14H30-15H15	Reconnaissance physique des lampes à économie d'énergie	Formateur
15H15-15H45	Discussions sur les lampes à économie d'énergie	Assistance
15H45-16H00	Pause-café	
16H00-16H45	Simulation de contrôle de terrain	Assistance/Formateurs/AEME
16H45-17H15	Vérification des connaissances et discussion générale	Assistance/Formateurs/AEME
17h15-17h30	Clôture de la journée	